



Incompétence d'un conseiller

Par **biloute_old**, le **28/11/2007** à **10:07**

bonjour. je voudrais savoir si ma banquière avait le droit de me prendre 5000 € sur mon compte perso pour mettre sur un compte pro sans autorisation de ma part. en sachant que j'ai eu un virement de cette somme et eu des prélèvements qui ont été débités, il me restait 2900€ sur mon compte perso ; donc suite à ça je me retrouve débiteur. merci